

Conseil communautaire - 17 décembre

Le 17 décembre de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient **mardi 17 décembre à 18h**, à la salle des fêtes de Rochecolombe.

La séance est publique.

Ordre du jour

Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 26 novembre 2024

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Economie :

- Consultation pour avis des dimanches du maire pour la commune de Lagorce
- Avenant n°2 à la convention de mutualisation du parc d'activités du Vinobre

Habitat :

- Convention pour la mise en place du Pacte Territorial Gorges de l'Ardèche

POLE RESSOURCES

Administration Générale :

- Désignation d'un représentant des élus au CST (comité social territorial)
- Adhésion de la commune de Lagorce au service de police intercommunale

Ressources Humaines :

- Création d'un poste de directeur du centre socio-culturel
- Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe
- Mise à jour du régime indemnitaire des policiers municipaux
- Financement d'appareils auditifs pour un agent (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)

Finances :

- Décisions modificatives
- Autorisation d'ouverture de crédits

POLE TECHNIQUE

Espaces Naturels :

- Avenant de prolongation de deux ans de la convention cadre OGS (Opération Grand Site) et préfiguration Grand Site de France

Déchets :

- Mise à jour du règlement de collecte et de facturation
- Présentation du rapport annuel des coûts et de la qualité du service public des déchets ménagers 2023
- Tarifs de Redevance spéciale des professionnels et services publics

Voirie :

- Marché de voirie

POLE ENFANCE, ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES**Enfance - Jeunesse :**

- Mise à jour du règlement intérieur des accueils de loisirs
- Mise à jour de la grille tarifaire des accueils de loisirs

Commune(s)
Rochechouart

[Afficher la carte](#)

44.517671921688, 4.4332331674233